



## Tuilerie Monier et carrière CDMR-Garandeau Roumazières-Loubert et Genouillac (Charente)

Vendredi 15 novembre 2019

Ces deux sites de Charente sont géographiquement proches, mais géologiquement éloignés. Ils montrent une synergie industrielle : la tuilerie Monier utilise la partie argileuse de la découverte de la carrière CDMR-Garandeau.

La tuilerie Monier à Roumazières-Loubert.



© Monier

Surnommée la « Cité d'argile », Roumazières-Loubert est depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle la capitale régionale de la tuile en terre cuite. Les gisements d'argile découverts à l'occasion de la construction de la ligne de train entre Angoulême et Limoges ont conduit à l'implantation de plusieurs tuileries. Les gisements continuent de fournir une matière première de qualité aux deux tuileries de Roumazières-Loubert. Monier Roumazières dispose d'une usine de 35 000 m<sup>2</sup>, sur un terrain de 14 hectares. En 2017, elle a produit 36 millions de tuiles et 2 millions d'accessoires de toiture. Ceci correspond à 20 000 toitures de maison par an. La fabrication propose 12 modèles de tuiles en terre cuite et leurs accessoires, expédiés dans toute la France et à l'export. L'effectif de l'usine se monte à 150 personnes.

Située sur l'ex-commune de Genouillac, la carrière de diorite des Fayards est exploitée depuis 1991 par la société CDMR, filiale du groupe Garandeau. Le site bénéficie d'une autorisation de production de 1 Mt/an. Il s'étend sur une quarantaine d'hectares et l'extraction est réalisée en fosse, sur une épaisseur de près de 90 mètres. Les granulats dioritiques issus des installations de traitement alimentent les chantiers d'infrastructure routière et du bâtiment dans la région. Une partie de la découverte est valorisée comme *dégraissant* dans le procédé de fabrication des tuiles chez Monier.

Notez : depuis le premier janvier 2019, la nouvelle commune Terres-de-Haute-Charente regroupe Genouillac, Mazières, La Péruse, Roumazières-Loubert et Suris.



© CDMR-Garandeau

La carrière des Fayards, à Genouillac.

### programme

- 9 h 30 **Accueil à la tuilerie Monier, à Roumazières-Loubert.**
- 9 h 30 **Présentation de l'usine** par Émile Rocheteau, directeur.  
**Visite guidée de la tuilerie.**
- 12 h 00 **Déjeuner au restaurant.**
- 14 h 00 **Départ pour la carrière CDMR-Garandeau, à Genouillac.**  
**Accueil**, par Juliette Chauvière (responsable Foncier et environnement) et Marc-Antoine François (géologue).  
**Exposé sur la partie géologie et la modélisation minière 3D** (cubature de la découverte et du *dégraissant*, suivi d'exploitation et valorisation du gisement).  
**Parenthèse sur l'adhésion à la charte RSE** d'Unicem Entreprises engagées et la politique environnementale afférente.  
**Visite du site et de ses installations.**
- 16 h 30 Fin de la journée.

### important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain, un casque et un gilet de sécurité.



# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Journée technique district Sud-Ouest

Vendredi 15 novembre 2019

Tuileries Monier et carrière CDMR-Garandeau

Roumazières-Loubert et Genouillac (Charente)

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

65 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT19-13) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)